

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 37

Artikel: Nouveau Tantale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un contemporain de Venel, qui visita cette institution en 1788, la décrit ainsi :

« Sa maison est dans une situation singulière : assise sur un roc dont la rivière d'Orbe baigne le pied, et qui, avec le chemin creux qui conduit à la ville de ce nom, en fait un promontoire élevé. La cave est dans ce roc et domine sur le chemin à la hauteur d'un troisième étage. Au dessous de son jardin, on en voit un autre où le propriétaire ne parvient que par un passage dont la partie basse est la lucarne de sa maison. Ces petites particularités pourront donner une idée de ce local bizarre, que la main de l'homme a su rendre intéressant.

» Sur le plateau où la maison est située, dans sa partie méridionale, on a ménagé une longue esplanade bordée de treilles, d'arbres fruitiers, de légumes et de fleurs. C'est une promenade charmante, d'où la vue s'étend sur un vaste espace... L'esplanade et les jardins auraient eu à craindre une triste aridité, si le propriétaire n'avait imaginé un moyen d'y amener l'eau de la rivière : deux cylindres creux recouverts en fer blanc, placés l'un sur le bord de la rivière, l'autre à cent et quelques pieds de là, sur la hauteur, en sont les principaux agents. Le premier est mis en mouvement par une roue à palettes sur lesquelles tombe sans cesse une colonne d'eau de six pouces carrés; celui-ci communique son mouvement à un autre par une corde, qui les enveloppe l'un et l'autre; cette corde est semée, à la distance de deux à trois pieds, de petits capuchons d'un cuir épais attachés fortement à elle, et qui se remplissent d'eau en passant sous le cylindre d'en bas, roulant dans un baquet qui en est toujours rempli. Ces godets s'élèvent, se versent en tournant, sur le cylindre élevé par un échafaudage, et redescendent pour se remplir encore. L'eau, élevée à plus de 80 pieds du niveau de la rivière, vient par des canaux former une fontaine près de l'esplanade; elle fournit un char ou 700 pintes de Paris par heure et répand la fertilité autour d'elle. On a envoyé le plan et la description de cette machine hydraulique à la Société des sciences physiques de Lausanne...

» J'ai vu avec plaisir les enfants que l'on confie à ce sage médecin : ces jeunes invalides, armés de fer et de cuir, qui les gênent sans les blesser, sont tous contents, tous animés par les progrès qu'ils ont faits et par l'espérance d'en faire davantage encore; ils regardent leur médecin comme leur ami, leur bienfaiteur, et en effet, il mérite à tous égards ce titre.

Venel a son portrait dans le Livre d'or des Vaudois, publié en 1903, lors des fêtes du centenaire de notre canton.

Le neveu de Venel, le Dr Pierre-Frédéric Jaccard, lui succéda dans la direction de son établissement orthopédique, qu'il transporta à Aubonne. V. F.

Nouveau Tantale. — Un brave homme entretenait avec Bacchus des relations si fraternelles et si suivies, que les modestes ressources du ménage en souffraient gravement.

A la demande des parents, l'autorité interdit au malheureux la fréquentation des cabarets. Cette mesure fut une rude épreuve pour le pauvre diable, tout à coup privé du petit blanc.

Un jour, qu'il faisait très chaud, une soif ardente le torturait. Il se rend à la cuisine de l'auberge.

— Henriette, baille mé vâi vito trâi décès.

— Oh! ne pu pas; te sâ prâu que cein m'est déféindu.

— Steplié! nion ne lo sara.

— Rein, rein de cein, ne vu pas!...

— Eh bin laisse lo mé pire niellia!

PLUS ÇA CHANGE...

Il y a longtemps que les Allemands en veulent aux Français. Si vous en doutiez, oyez ce qu'on peut lire dans un almanach allemand d'il y a un peu plus de 200 ans¹. — En France régnait encore Louis XIV, le Grand roi :

« Le temps de la vengeance est fixé : peut-être qu'encore cette année le roi Louis devra payer sa méchanceté... »

» O roi barbare et deuxième Attila, aurais-tu autant édifié que tu as détruit, tu te serais fait avec gloire et non pas avec honte un grand nom dans la postérité. O inhumanité franque! Mais pourquoi aussi se plaindre, puisque depuis des années tout le faste et les ordures orgueilleuses de ce peuple pénètrent, souillent et encrassent jusqu'aux plus petites gens de chez nous... »

A rapprocher des circulaires, avis et recommandations des négociants d'Allemagne invitant leurs concitoyens à refuser tout ce qui vient de l'étranger en général et de France en particulier :

« Tout le monde s'habille d'après la mode française : chapeaux, perruques, manteaux, habits, manchettes aux dentelles, jusqu'aux bas et souliers, on fait tout venir de France. La cuisine même se fait à la mode française et on y emploie beaucoup d'argent en volupté. Pourquoi s'étonner alors si nous autres singes allemands qui nous souillons de péchés français, qui portons des loques françaises, que Dieu nous châtie avec une verge française? Ce n'est que juste; car l'on dit : On est puni par où l'on a péché. Nous sommes punis par les verges que nous avons attachées de nos propres mains. Les millions que nous avons envoyés en France nous reviennent et maintenant l'innocent comme le coupable payent notre folie et notre curiosité anti-allemande. » A. R.

Conjugaison.

L'indicatif présent du verbe dormir conjugué par un gavroche parisien :

Je dors
Tu ronfles
Il pionce
Nous roupillons
Vous battez de l'œil
Ils piquent un chien.

AUX BORDS DU RHIN!

Lausanne, 6 septembre 1914.

Mon cher *Conteur*,

DANS ton avant-dernier numéro, tu évoques, en français et en patois, le souvenir du *Sonderbund*. La note humoristique de ces deux évocations fait oublier le côté triste de cette campagne, qui mit aux prises, pour une question confessionnelle, des enfants d'un même pays. Le temps a heureusement passé sur ces regrettables événements; il a accompli son œuvre pacificatrice. Rien ne demeure plus des ressentiments provoqués par cette guerre intestine, qui, grâce au patriotisme éclairé et à l'habileté du commandant des troupes fédérales, n'a pas fait trop de victimes.

Depuis, deux fois encore, nos soldats ont dû prendre les armes dans de graves circonstances : lors de la campagne du Rhin, en 1857, et en 1870-71, lors de la guerre franco-allemande, où il fallut occuper notre frontière pour assurer la sauvegarde de notre neutralité.

Dans la campagne de 1857, nous étions directement menacés. La Prusse avait failli déclarer

la guerre à la Suisse, au sujet de l'affaire de Neuchâtel. Unanimes et enthousiastes, les Confédérés prirent fait et cause pour ce canton et se déclarèrent prêts à défendre, par les armes, leurs justes droits et leur sol. En un clin d'œil, trente mille hommes, sous la conduite du général Dufour, bordèrent la frontière du Rhin. Les Vaudois ne se montrèrent pas les moins zélés, ni les moins belliqueux, dit, avec raison, un historien.

Le conflit se régla fort heureusement par la voie diplomatique et les troupes furent licenciées, sans avoir fait le coup de feu. S'il en eût été autrement, que serait-il advenu de nous? On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain; c'est qu'alors, — comme aujourd'hui d'ailleurs si tel danger nous menaçait — nous eussions fait payer cher notre peau.

Or, puisque tu es en train, mon cher *Conteur*, d'exhumer les choses d'antan, permets que je t'adresse les vers que voici, retrouvés dans de vieux papiers. Leur auteur n'a certes point prétendu faire de la littérature; c'est une simple chansonnette de circonstance, chantée à l'occasion de l'un de ces banquets commémoratifs qui réunirent amicalement, durant plusieurs années, les participants à la campagne du Rhin de 1857. C'est à titre documentaire et de curiosité que je te l'envoie.

Un vieux de la vieille.

Les lauriers du 50^{me}

Souvenir de la campagne du Rhin, en 1857, pour Neuchâtel.

(AIR CONNU)

En cinquante-sept, le deux janvier,
Chez nous sonna le clairon,
Ton ton ton ton ton taine ton ton;
Il appelait chaque troupier,
A défendre un jeune canton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Pour se remettre des fêtes de l'an,
Où l'on chantait sur tous les tons,
Ton ton, etc.
Chaque officier prit son caban,
Et les soldats leurs molletons,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

A Mézières on se rassemble,
La neige tombait à gros flocons,
Ton ton, etc.,
Et nous arpentons ensemble
La route qui mène à Moudon,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Nous marchions sans artillerie,
Par conséquent point de canon,
Ton ton, etc.,
Mais nous avions la Batterie,
Commandée par un bon luron,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Et Louis « de la Boutique »
Montait un fort bel étalon,
Ton ton, etc.,
Aussi il nous faisait la nique,
En parcourant notre peloton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

On se dirigea sur Fribourg;
Plusieurs couchèrent chez Glasson,
Ton ton, etc.,
Les uns vers la porte du Four,
Les autres parmi les moutons,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Le lendemain, départ pour Berne,
On y chanta à l'unisson,
Ton ton, etc.,
Tout en vidant notre giberne,
L'on buvait avec Margoton,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

Margoton était bonne fille,
Et vivandière du bataillon,
Ton ton, etc.,
Ses parents habitaient une ville,
Renommée pour son saucisson,
Ton ton ton taine ton ton. (bis)

¹ D'après Histoire du *Messager boiteux de Berne et Vevey* (II). (Vevey, Impr. Lœrtscher et fils. 1888.)